

ELECTIONS COMMUNALES

Commune de Nommern

Procès-Verbal

Séance du Bureau principal,
En conformité avec la loi électorale

Le Président du Bureau principal,

Vu les articles 200, 201, 202, 206 et 207 de la loi électorale;
Vu les déclarations de candidatures présentées au président, les 31 mars et 12 avril 2023
pour les élections du 11 juin 2023;
Arrête ainsi qu'il suit la liste des candidat·e·s, à savoir:

M.	Biren Guy Claude- Schrondweiler, rue Principale
M.	Decker Nicolas Harry - Nommern, rue Principale
Mme	Diderrich Sophie Claire- Niederglabach, ferme
M.	Peltzer Jean Joseph Marie - Nommern, rue de l'Eau
M.	Schabot Lucien - Nommern, rue de l'Eau
Mme	Toepfer Ariane - Nommern, rue de l'Eau
M.	Zenners Marc - Cruchten, rue Neuve

Ordonne que la liste soit immédiatement affichée par l'administration communale conformément à la loi électorale.

Fait en double à Nommern, le 12 avril 2023

La Secrétaire,



Le Président,

